

Le Canada va par ailleurs encourager la négociation et l'élargissement d'ententes régionales et bilatérales sur le commerce qui compléteront et renforceront le système international des échanges reposant sur le GATT et l'OMC.

Accord de libre-échange nord-américain

Le gouvernement croit que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) va continuer d'ouvrir de nouveaux marchés et de nouvelles perspectives d'investissement (et de créer des emplois) pour les Canadiens. Il se souciera donc d'approfondir l'Accord et d'en élargir le cadre. À cette fin, il cherchera à étendre les dispositions de l'ALENA dans des secteurs clefs tels que les sanctions commerciales, le commerce des services et les marchés publics. Le gouvernement encourage sans réserve les efforts visant à favoriser l'adhésion d'autres pays (le Chili, par exemple) du continent à l'Accord. Tout en travaillant sur ce plan, il continuera de nouer d'autres liens commerciaux et économiques avec des institutions d'Amérique latine.

Institutions internationales

Le Canada accorde énormément d'importance au travail de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et il continuera d'y promouvoir l'accroissement de la libéralisation des échanges. Il mettra l'accent sur le programme commercial postérieur à l'Uruguay Round et notamment sur les questions de l'environnement, des investissements, de la concurrence, de la technologie et des télécommunications.

Le Forum pour la coopération économique Asie-Pacifique (APEC) prend de plus en plus d'importance comme moyen d'accroître l'efficacité des règles internationales existantes, tout en contribuant à l'élaboration de l'ordre du jour de la prochaine ronde de négociations commerciales multilatérales. Le Canada va donc chercher, au sein de l'APEC, à mieux faire comprendre aux pays de la région les questions relatives à la politique commerciale et promouvoir les avantages

d'une libéralisation plus poussée du commerce et des investissements à l'échelle mondiale.

Le Canada fournit une contribution importante aux banques multilatérales de développement (la Banque mondiale et diverses banques régionales de développement). Le gouvernement examine actuellement toute une gamme de moyens pour accroître le nombre et la valeur des contrats obtenus par les entreprises canadiennes auprès de ces institutions.

Programmes canadiens favorisant le commerce international

Soutien des petites et moyennes entreprises

Il est essentiel d'améliorer l'accès aux marchés étrangers, mais les entreprises canadiennes doivent elles-mêmes avoir les moyens d'exploiter les débouchés qui se présentent dans les domaines du commerce, de la technologie et des investissements. Le gouvernement va donc encourager plus de PME canadiennes à devenir des sociétés exportatrices actives et à chercher à conclure des partenariats internationaux d'investissement. Dans ce contexte, il tentera surtout de fournir aux entreprises des renseignements commerciaux sur les perspectives d'exportation, les investissements, les alliances stratégiques, les transferts de technologies, l'accès aux marchés, et la concurrence.

Participation du secteur privé

Afin que le Canada atteigne ses objectifs au chapitre de la croissance économique, le gouvernement doit s'assurer que les ressources qu'il consacre à l'expansion du commerce international répondent aux besoins de l'industrie canadienne. Il va donc accroître la participation du secteur privé aux foires commerciales et à son programme de missions en réservant une bonne partie des fonds du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel n'atteint pas 10 millions de dollars. L'industrie va contribuer davantage à la préparation du Plan de promotion